



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### L'égalité femmes - hommes : un rapport de la Cour des comptes accablant

Question écrite n° 11566

#### Texte de la question

Mme Karen Erodi rappelle à Mme la ministre déléguée auprès de la Première ministre, chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les discriminations, que l'égalité entre les femmes et les hommes a été déclaré « grande cause du quinquennat » en 2017 par le Président de la République. De fait, elle lui rappelle qu'il n'est pas seulement nécessaire d'annoncer une multitude de mesures sur le sujet mais aussi de participer à leur mise en œuvre, à leur suivi et à leur pilotage ainsi qu'à leur évaluation. Le bilan publié par la Cour des comptes sur les avancées en la matière entre 2017 et 2022 publié en septembre 2023 pointe « une ambition sans stratégie globale, ni pilotage efficace ». Plus précisément, le rapport dénonce une juxtaposition de plans suivis inégalement et des mesures souvent floues et imprécises. Il est nécessaire de sortir des effets d'annonce et d'agir réellement pour tendre vers une société féministe et émancipatrice. En effet, il est faux de croire que le changement des mentalités s'opère naturellement *via* le renouvellement des générations. Le dernier rapport du Haut Conseil à l'égalité (HCE) sur l'état du sexisme en France le montre bien : parmi les hommes de 25 à 34 ans, près d'un quart estime qu'il faut parfois être violent pour se faire respecter. En 2022, 147 femmes sont mortes en raison de leur genre selon le collectif féministe #NousToutes. À l'inverse, en Espagne, pays pionnier en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles, le nombre de féminicides était de 49 en 2022. Mme la députée s'interroge sur cette inaction et ce manque de volonté politique en matière de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Elle rappelle que ne pas agir est criminel : la France compte déjà en 2023 plus de 90 féminicides. Plus largement, Mme la députée souligne que les projets de loi successifs du Gouvernement sont particulièrement hostiles envers les femmes. En premier lieu, la réforme des retraites qui impose deux ans de travail supplémentaires à l'ensemble des travailleurs et des travailleuses est particulièrement défavorable aux femmes qui ont des carrières souvent hachées et des temps partiels contraints. De la même manière, le projet de loi pour le plein emploi ne prend pas en considération les situations que subissent un certain nombre de femmes. Pour rappel, selon une étude de la Dares, les femmes représentent 62 % des personnes payées au Smic. En zone rurale, 41 % des jeunes femmes ont un contrat de travail précaire. En définitive, Mme la députée déplore l'inaction du Gouvernement et appelle à une augmentation sensible des crédits du budget de l'État consacré à la politique d'égalité entre les femmes et les hommes lors du prochain projet de loi de finances. Concernant les violences sexistes et sexuelles, Mme la députée exhorte le Gouvernement à agir et à répondre aux besoins des associations en leur allouant un milliard d'euros. Elle souhaiterait connaître sa position à ce sujet.

#### Données clés

**Auteur :** [Mme Karen Erodi](#)

**Circonscription :** Tarn (2<sup>e</sup> circonscription) - La France insoumise - Nouvelle Union Populaire écologique et sociale

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 11566

**Rubrique :** Femmes

**Ministère interrogé :** Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations

**Ministère attributaire :** [Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations](#)

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le : 26 septembre 2023**, page 8418

**Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)**